

En réaffirmant notre engagement le GATT, nous devons toutefois nous rendre compte qu'il ne peut à lui seul protéger tous nos intérêts. La grande majorité de nos exportations est destinée à un seul marché national, celui des États-Unis, qui absorbe actuellement 78 p. 100 de toutes nos exportations. Nous sommes donc engagés dans des négociations bilatérales avec les États-Unis pour une seule raison, parce que l'intérêt du Canada l'exige.

Quel but visons-nous? Nous voulons redéfinir les règles qui régissent présentement les échanges avec nos deux pays. Nous voulons assurer et améliorer notre accès aux marchés américains. Nous voulons consolider ces règles et cette sécurité d'accès par le biais d'un traité liant nos deux pays pour longtemps.

Parlons d'abord de la sécurité d'accès. Il existe aux États-Unis une foule de lois commerciales dont n'importe quel groupe d'intérêts peut se servir pour poursuivre le Canada. Depuis 1980, au-delà de 500 poursuites ont été intentées contre nous aux États-Unis. Ces procès sont devenus de plus en plus complexes et ils ont engendré un nombre d'appels sans précédent. La multiplication des poursuites en matière commerciale depuis cinq ans a suscité de graves inquiétudes au Canada. Ces poursuites compliquent les décisions d'investissement parce que les producteurs canadiens ont besoin d'un accès sûr aux marchés étrangers pour réussir.

Si les règles ne cessent de changer, la sécurité s'en trouve menacée et diminuée. Ce qui est également troublant, c'est la réticence des Américains à accepter le verdict quand ils n'obtiennent pas gain de cause. C'est le cas dans l'affaire du bois d'oeuvre. Nous avons gagné notre procès en 1983, et nous avons dû ensuite faire face à de nombreux projets de loi visant d'une façon ou d'une autre à limiter nos exportations aux États-Unis. Nous avons eu droit à une enquête approfondie, puis à une autre mesure compensatrice cette année. Maintenant, il est à craindre que le Congrès prenne d'autres mesures si l'industrie américaine n'obtient pas satisfaction. C'est pour cette raison que nous voulons modifier les règles du jeu. Nous voulons être mieux protégés contre les forces protectionnistes. Les règles actuelles sont peut-être légales, mais elle ne sont pas plus justes pour autant. Nous voulons davantage de certitude. Il nous faut un environnement plus sûr pour nos investisseurs et nos producteurs. Un tel environnement favorisera la création d'emplois et la croissance économique.